

Internet et la téléphonie devraient bientôt bénéficier de tarifs sociaux

Le gouvernement réactive un véritable « serpent de mer » : les « tarifs sociaux » pour l'accès à Internet et le téléphone mobile. Les principaux opérateurs télécoms étaient conviés à une table ronde, jeudi 27 janvier au matin, organisée par le Ministre de l'Industrie, Eric Besson, et son secrétaire d'Etat chargé de la Consommation, Frédéric Lefebvre, pour réfléchir à la mise en place de ces offres.

Le gouvernement souhaite des forfaits mobiles à 10 euros par mois, avec « minimum » trente minutes de communication et 30 SMS pour les allocataires du revenu de solidarité active (RSA). Il veut aussi une offre Internet haut débit à environ 20 euros par mois, sans préciser s'il s'agira d'un vrai « triple play » (accès à Internet, TV sur Internet, téléphone fixe illimité). « La dépense moyenne des ménages dans les télécommunications est passée de 45 euros TTC par mois en 1998 à plus de 100 euros TTC en 2008. Or le mobile et Internet conditionnent désormais l'accès à l'information, à l'éducation, à l'emploi » a rappelé Eric Besson, jeudi.

La création de tarifs sociaux était déjà prévue par la loi de modernisation de l'économie de 2008. En janvier 2010, le premier ministre, François Fillon, avait donné six mois aux opérateurs pour proposer une « offre d'accès à Internet à 20 euros environ pour les foyers les plus modestes ». En juin 2010, Nathalie Kosciusko-Morizet, alors secrétaire d'Etat à l'économie numérique, avait évoqué une offre « triple play » pour septembre suivant.

Manque de temps ? De volonté politique ? « Nous nous sommes y sommes pris peut-être un peu tard, et le remaniement est arrivé, en novembre », expliquait, mercredi 26 janvier, un ex-membre du cabinet de M^{me} Kosciusko-Morizet. Les opérateurs n'ont pas non plus beaucoup bougé, pas motivés par des offres réputées peu rentables.

« MODIFICATION DU CODE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS »

Pour le mobile, le gouvernement propose de labelliser les offres correspondant au cahier des charges. Il espère des propositions concrètes « dans les prochains mois ». Cela ne devrait pas poser trop de problème : quelques forfaits approchants, voire « mieux disants » existent déjà. Ainsi, ceux de SFR et de France Telecom-Orange : 10 euros par mois pour 40 minutes de communication et 40 SMS, réservé aux bénéficiaires du RSA.

Le gouvernement veut faire bénéficier l'accès à l'Internet social du « *fonds du service universel* », un dispositif qui existe déjà pour le téléphone fixe. « Le premier ministre m'a demandé d'engager une modification législative dans ce sens », a annoncé M. Besson. « Un travail est en cours avec Bruxelles, puisque nous agissons dans le cadre communautaire. Il faudra probablement en passer par une modification du code des télécommunications », précise un membre de son cabinet.

Cette mesure était défendue de longue date par l'Arcep, le régulateur français du marché des télécoms, et l'association de protection des consommateurs UFC-Que Choisir. Le fonds du service universel est abondé par l'ensemble des opérateurs au prorata de leur chiffre d'affaires. Il permet de compenser la subvention consentie par les opérateurs qui ont été désignés, à l'issue d'un appel d'offres gouvernemental, pour offrir le service universel du téléphone fixe (en l'occurrence, France Télécom).

L'abonnement « social » au téléphone fixe de l'ex-monopole est de 6,49 euros par mois au lieu de 16 euros. Mais il est en partie obsolète aujourd'hui : il ne donne que l'accès à une ligne fixe, ne permet que d'être joint, et ne donne pas de crédit d'appels. Le nombre de foyers le sollicitant est passé de 700 000 en 2004 à 380 000 en 2009, moins de 20 % des bénéficiaires potentiels.

INTERNET À 1 EURO PAR MOIS POUR 100 000 LOGEMENTS HLM

Aujourd'hui, il y a bien des offres d'Internet social : 1 euro par mois proposé par SFR à 100 000 logements HLM parisiens. L'opérateur du câble Numéricâble communique aussi sur une offre à 4 euros par mois, pour les bailleurs sociaux, concernant potentiellement 350 000 foyers. Mais à une échelle nationale, aucune offre bon marché n'existe, hormis celles de Numéricâble et d'Alice (des « triple play » un peu dégradés, avec une offre de TV minimale, à 20 euros par mois).

Les opérateurs assurent que ce n'est pas rentable, car ils sont encore obligés de louer une partie du réseau fixe de France Telecom pour accéder à certains abonnés, et la ligne coûte 9 euros par mois.

Réagissant aux annonces de jeudi, Edouard Barreiro, de l'UFC-Que Choisir, estime que les offres Internet à 20 euros, « c'est encore trop cher. Il faudrait qu'elles ne dépassent pas 10 euros par mois. Au-delà, beaucoup d'allocataires du RSA ne peuvent pas suivre ». Il n'est pas non plus d'accord sur les offres mobiles : « Au lieu d'imposer un abonnement mensuel, il faudrait quelque chose de plus souple, comme une carte prépayée, pouvant être consommée sur une période de temps assez longue. »

« Nous voulons enclencher un processus et le mener à son terme », a déclaré Frédéric Lefebvre, jeudi. « On est pas mal dans l'affichage

politique à une période où ce discours peut payer électoralement parlant. Mais nous allons mettre le paquet pour que les choses avancent enfin », explique Jacques Pomonti, président de l'AFUTT, l'Association Française des Utilisateurs des Télécommunications.

Cette dernière veut plancher dans les semaines qui viennent avec l'ANSA, l'Agence Nationale des Solidarités Actives, pour faire des propositions concrètes au gouvernement et aux opérateurs.